## ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DES COMMUNES DE CHESSEL - NOVILLE - RENNAZ - ROCHE ET VILLENEUVE

## Tableau définitif de répartition des dépenses entre les communes de l'établissement scolaire de Villeneuve Haut-Lac valable pour l'année civile 2024

## **CLE DE REPARTITION**

	NOVILLE	RENNAZ	CHESSEL	ROCHE	VILLENEUVE	TOTAL	Dérogations autres communes
Habitants au 31.12.22	1169	929	528	1940	5979	10545	ou autre
Ecoliers au 31.08.23 primaires et secondaires	161	122	70	308	755	1416	10
Répartition proportionnelle à la population en %	11.09%	8.81%	5.01%	18.40%	56.70%	100%	
Répartition proportionnelle au nombre d'élèves en %	11.37%	8.62%	4.94%	21.75%	53.32%	100%	*
Répartition selon les deux composantes en %	11.23%	8.71%	4.98%	20.07%	55.01%	100.00%	

Villeneuve, le 4 septembre 2023

Muriel Ansermoz, directrice